Jeannine Uysal, conseillère en ressources humaines au Conseil de l'Europe



« Je conseillerais d'être patient.

On acquiert de l'expérience petit à petit

et on n'obtient pas toujours tout de suite ce que l'on veut. »

Le parcours d'études

Après le BTS de Secrétariat de direction j'ai travaillé deux ans dans deux ONG à mi-temps. L'expérience était fort intéressante, par contre je sentais en moi le désir d'évoluer professionnellement vers plus de responsabilités. J'ai donc choisi de reprendre les études dans une filière qui à la fois me passionne et me permette de valider les acquis pour entrer directement à un niveau Bac+3. J'ai choisi LEA où j'ai fait la Licence puis la Maîtrise (à l'époque il n'existait pas de Master 1 et Master 2).

La filière LEA a l'avantage de ne pas se focaliser uniquement sur les langues mais d'intégrer dans le cadre de son cursus un éventail très large de matières, à la fois afin d'assurer aux étudiants et étudiantes une vaste culture générale et donc une plus grande capacité à se montrer polyvalent au travail, mais aussi pour bien comprendre le fond des textes auxquels est confronté un traducteur ou une traductrice. Aussi avions-nous à l'époque des cours dans des domaines aussi variés que le droit du travail ou la comptabilité.

Le métier actuel

Actuellement je travaille en tant que conseillère en ressources humaines au Conseil de l'Europe, où je suis responsable de pourvois de postes internes, nominations, promotions et redéploiement du personnel; de concours externes et recrutement dans l'organisation; de suivi des agents en période probatoire et des questions liées à la performance. Je m'occupe également de la classification des emplois et de la réalisation de projets dans le domaine des ressources humaines, par exemple avec contribution à la réforme de la politique contractuelle. Finalement, je conseille les managers et le personnel sur toutes les questions

relatives au recrutement, à l'emploi, au développement organisationnel, à la gestion des postes/fonctions, au développement et à l'évaluation des compétences, aux horaires de travail, etc.

Les connaissances de base que j'ai acquises dans les matières autres que les langues m'ont permis d'avoir un plus vaste socle de connaissances sur lequel m'appuyer. Connaître les principes fondamentaux du droit et le droit du travail, ou encore les règles de base de la gestion, sont pour moi un atout car en ressources humaines il y a certes de nombreux éléments fondés sur la psychologie ou simplement le bon sens, mais beaucoup reposent aussi sur le droit et les finances.

Quelques conseils pour réussir dans la vie professionnelle

La bonne maîtrise des langues, tant à l'oral qu'à l'écrit, est un grand atout. Au Conseil de l'Europe, le français et l'anglais sont les deux langues officielles et il faut aisément pouvoir passer d'une langue à l'autre. Certains secteurs de la Maison utilisent également des langues de travail supplémentaires telles que l'allemand, l'italien ou le russe. Savoir s'exprimer et rédiger correctement est essentiel. Je n'ai jamais oublié les jeux de rôle que la professeure de français nous a fait faire afin de nous préparer aux entretiens de recrutement. Ceux-ci m'ont été très utiles par la suite.

Aux étudiants qui souhaiteraient faire le même métier que moi, je conseillerais de ne pas s'arrêter à la Licence ou au Master 1 mais de compléter leurs études par un diplôme en droit ou en psychologie du travail. Le Conseil de l'Europe a ses propres règles internes qui ne dépendent pas du droit français mais certains principes de base se retrouvent partout. Par ailleurs la concurrence est encore plus rude aujourd'hui qu'elle ne l'était à mon époque, il faut donc savoir faire la différence – de par ses études, les responsabilités que l'on assume dans le domaine associatif, ou tout autre élément pertinent qui permet de sortir du lot.

Je conseillerais aussi d'être patient. On acquiert de l'expérience petit à petit et on n'obtient pas toujours tout de suite ce que l'on veut. Mais il est très utile de savoir vers où on veut aller pour orienter ses choix d'études, de stages et d'expérience professionnelle.

Propos recueillis par Aleksandra Gubskaya, étudiante en M2 communication internationale à l'ITIRI en 2018-2019, dans le cadre d'une Mission Professionnelle au service orientation et insertion professionnelle de la Faculté des langues de l'Université de Strasbourg.